

FORMULAIRE DE SOUMISSION DES LETTRES D'INTENTION

A déposer au plus tard le 30 juillet à minuit sur : <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT TETRAE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avertissements :

- *Ce formulaire de soumission des lettres d'intention peut être utilisé indifféremment par des chercheurs ou des acteurs du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut acceptation de sa diffusion en ligne sur le site <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>
 Cette édition en ligne a pour objectif de faciliter les échanges et les rapprochements pendant et après les forums chercheurs-acteurs. L'ensemble des lettres d'intention déposées a valeur de ressource pour la co-construction des futurs projets TETRAE.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut engagement à participer à l'un des forums chercheurs-acteurs TETRAE Auvergne-Rhône-Alpes (1^{er} et 3 septembre 2021).*

1. Titre de la lettre d'intention (titre explicite / acronyme non autorisé)

Structuration d'une filière viande bovine à hautes valeurs ajoutées environnementale et économique

2. Thématique-s prioritaire-s régionale-s TETRAE à laquelle/auxquelles se rattache principalement cette lettre d'intention (une seule ou plusieurs)

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

X	Thématiques
	Thématique 1. Adaptation au changement climatique des filières de production et de transformation
X	Thématique 2. Eau et agriculture
X	Thématique 3. Développement de pratiques agroécologiques et économes en intrants dans les territoires et les filières de la région
X	Thématique 4. Valorisation locale des productions régionales au travers de systèmes alimentaires territoriaux, en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire, d'approvisionnements alimentaires de proximité et de qualité plus résilients
	Thématique 5. Interactions entre qualité des aliments, nutrition et santé

3. Lettre d'intention déposée par :

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

	Un laboratoire de recherche de la région
X	Un acteur du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile dont l'activité se situe en région
	Un collectif chercheurs/acteurs déjà constitué

4. Résumé (10 lignes maximum, police Calibri 11)

Le projet vise à créer une filière viande bovine de la prairie à l'assiette via un cahier des charges qui prenne en compte : la richesse des prairies naturelles du territoire, les savoir-faire (des éleveurs et des outils de transformation du territoire tels que l'abattoir et l'atelier de découpe), la prise en compte du bien-être animal, la qualité organoleptique et nutritionnelle des produits, la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, et la rémunération des agriculteurs.

Ce projet doit ainsi permettre de mobiliser l'ensemble des acteurs de la « fourche à la fourchette » (éleveurs, abattoir, atelier de découpe, bouchers, distributeurs, restaurateurs et consommateurs) afin de constituer une filière à hautes valeurs ajoutées, pour qu'un produit, la viande bovine, puisse contribuer à maintenir et renforcer :

- Des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité ;
- L'attractivité du territoire et d'une profession, notamment en garantissant des revenus complémentaires aux agriculteurs.

5. Identité du porteur de la lettre d'intention

Nom	ACHALME
Prénom	Didier
Organisme	Hautes Terres Communauté (communauté de communes)
Fonction	Président
Mail	presidence@hautesterres.fr
Adresse postale	4 rue faubourg Notre-Dame 15300 MURAT

6. Objet de la lettre d'intention : besoin ou problème identifié, objectifs poursuivis, problématique centrale et questions formulées en lien avec les thématiques régionales prioritaires. (30 lignes maximum, police Calibri 11).

Dans le cadre de son projet de territoire et de son projet agricole et alimentaire territorial, Hautes Terres Communauté souhaite structurer une filière viande bovine qui permette de maintenir et renforcer des pratiques agricoles favorables à l'environnement et une juste rémunération des éleveurs. La communauté de communes est partie des constats suivants : une grande majorité de la production de bovins allaitants est orientée vers la vente de brouillards, essentiellement à l'export, engraisés, abattus et transformés à l'extérieur du territoire, une entrée filière aujourd'hui absente sur le territoire, une recherche des consommateurs pour des produits à fort ancrage territorial qui contribuent à préserver la biodiversité et leur bonne santé, un territoire en tête de bassin versant où l'enjeu d'amélioration et de maintien de la qualité est fondamental pour les milieux naturels.

Un groupe de 10 éleveurs expérimentateurs ainsi que l'abattoir de Neussargues-en-Pinatelle sont prêts à s'engager dans ce projet. L'objectif est d'accompagner ces acteurs économiques à se structurer et à coopérer, à reconnaître leur savoir-faire et leurs atouts via un produit, et qu'à terme, cette filière soit dirigée par les producteurs pour les producteurs.

Les besoins identifiés vis-à-vis du monde de la recherche concernent principalement la construction du cahier des charges, c'est-à-dire une expertise sur les liens entre pratiques agricoles basées sur la valorisation des prairies naturelles, y compris pendant la phase d'engraissement, et la préservation de la biodiversité et de la qualité d'eau d'une part, et la qualité organoleptique et nutritionnelle des produits d'autre part.

La problématique centrale qui se pose est : Comment structurer une filière qui permette de préserver l'environnement, et de maintenir et renforcer l'attractivité d'un territoire et d'une profession ?

Plusieurs questions se posent en étroit lien avec les thématiques régionales prioritaires :

Comment un produit, la viande bovine, peut permettre de maintenir et renforcer des pratiques favorables à la qualité de l'eau ?

Comment une entrée économique, telle que la structuration d'une filière, peut permettre de renforcer et pérenniser des services environnementaux ?

Comment relocaliser une filière dont la majorité de la production sur le territoire est aujourd'hui destinée à l'export ?

Comment faire reconnaître des savoir-faire territoriaux (paysages, biodiversité, pratiques agricoles, outils de transformation) et relocaliser la valeur ajoutée sur un territoire ?

7. Résultats attendus et publics concernés par ces résultats (15 lignes maximum, police Calibri 11)

Les résultats attendus concernent à la fois les données économiques sur la filière, mais aussi les retombées positives sur l'attractivité du territoire et l'environnement :

- La diversification économique pour les 10 éleveurs expérimentateurs ciblés petit à petit : quelques bovins engraisés au début puis progressivement une part de plus en plus importante des cheptels des exploitations ;
- L'augmentation progressive du nombre d'éleveurs qui rejoignent la filière : il est aujourd'hui difficile d'évaluer le nombre d'exploitants agricoles pouvant s'engager dans une telle filière, outre les 10 éleveurs préalablement identifiés, notamment selon les critères du cahier des charges, qui seront proposés et développés au cours de l'étude ;
- La commercialisation d'une viande locale de qualité sur le territoire et la renommée de cette viande au-delà du territoire ;
- La facilitation des projets d'installation avec l'assurance de débouchés dans une filière intéressante et une attractivité du territoire renforcée ;
- L'amélioration des pratiques qui tendront vers les critères de l'agriculture biologique ;
- Le maintien des prairies naturelles et La préservation de la qualité de l'eau, en particulier du bassin versant de l'Alagnon.

Les publics concernés par ces résultats sont aussi bien les éleveurs de la filière, les acteurs de l'aval (transformation, distribution) que les habitants du territoire (environnement préservé, accès à une viande locale de qualité facilité).

8. Démarches et méthodes envisagées, incluant les modalités de collaboration entre chercheurs et acteurs (20 lignes maximum, police Calibri 11)

Réaliser une pré-étude filière en régie :

- Faire un état des lieux des outils de transformation et des circuits de commercialisation de la viande sur le territoire : étude des débouchés des éleveurs expérimentateurs et de leurs pratiques agricoles, clients de l'abattoir de Neussargues-en-Pinatelle, origine des produits des bouchers du territoire, démarches existantes sur le territoire, etc. ;
- Etudier les expériences d'autres territoires et voyage d'études pour étudier sur le terrain une filière qui apparaît comme pertinente après première analyse ;
- Faire une étude de marché : attentes des opérateurs, débouchés, etc.

Réaliser une étude filière pour définir le « cahier des charges » :

- Définir des pratiques agricoles intégrant des critères relatifs à la qualité des prairies et des eaux ainsi que les besoins en accompagnement des éleveurs pour les atteindre en partenariat avec le syndicat de gestion de l'Alagnon (diagnostics environnementaux), la chambre d'agriculture du Cantal (diagnostics DIAM et accompagnement technico-économique des éleveurs), l'ADAPA (retour d'expérience sur l'engraissement à l'herbe) et le CBNMC (expertise sur la diversité floristique des prairies naturelles) et avec l'expertise d'INRAE (sur l'engraissement à l'herbe, sur le lien pratiques agricoles et qualité environnementale) ;
- Etablir un modèle économique de fonctionnement de cette filière ;
- Déterminer les qualités du produit : organoleptiques, nutritionnelles, via des expérimentations et analyses, avec une collaboration sur un programme de recherche envisagée avec INRAE ;

Expérimenter la commercialisation :

- Organiser en phase test les premières productions en lien avec les analyses ;
- Organiser un concours agricole des prairies fleuries.

Suivre et évaluer le projet :

- Présenter la démarche lors de manifestations locales, du sommet de l'élevage de Clermont Courmont, des journées de l'herbe, ...

9. Le cas échéant, quels sont les autres partenaires associés à cette lettre d'intention (c'est-à-dire contactés et prêts à travailler à la co-construction d'un projet) ?

Nota Bene : à ce stade, il n'est pas obligatoire d'avoir un partenariat établi.

Partenaires scientifiques (autres laboratoires INRAE, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur)	Partenaires du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile
Chercheurs de l'INRAE (de l'herbipôle de Theix) et de VetAgroSup contactés pour présenter leurs travaux de recherche aux éleveurs et pour participer au comité de pilotage du projet pour apporter leur expertise sur le sujet	Le Syndicat Interdépartemental de gestion de l'Alagnon (SIGAL) La chambre d'agriculture du Cantal La régie municipale des abattoirs de Neussargues-en-Pinatelle Le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) L'Association de Développement pour une Agriculture Plus Autonome (ADAPA)

10. Quels partenariats sont souhaités/envisagés et avec quelles attentes de collaborations ?

Avec d'autres équipes de recherche (établissements, laboratoires, disciplines scientifiques) :

Envisager un programme de recherche/d'expérimentation animale pour démontrer le lien pratiques agricole, diversité floristique des prairies naturelles, qualité de l'environnement et qualité des produits avec des chercheurs de l'INRAE (herbipôle de Theix, voire d'autres équipes) spécialisés en zootechnique, naturalisme, agro-alimentaire, commercialisation de viande.

Avec d'autres réseaux d'acteurs :

Partenariat qui pourrait être envisagé avec d'autres territoires dans la même démarche pour travailler en synergie et partager nos méthodes.

11. Territoires envisagés pour conduire des analyses, des expérimentations, des démarches participatives

Le territoire de Hautes Terres Communauté, communauté de communes de 35 communes et de près de 12 000 habitants de l'Est-Cantal. C'est un territoire rural de moyenne montagne qui dispose de nombreux atouts pour mener ce projet :

- Des prairies naturelles avec une diversité floristique importante ;
- Des savoir-faire d'éleveurs (dont une dizaine sont prêts à participer au projet et certains d'ores et déjà à conduire des expérimentations sur leur exploitation) ;
- Des outils de transformation : un abattoir avec atelier de découpe certifiés bio en régie municipale, prêt à participer au projet ;
- Une unité de l'INRAE : l'herbipôle de Marcenat (spécialisée en lait d'où plutôt des contacts avec l'herbipôle de Theix sur ce projet mais des liens pourraient être faits) ;
- L'élaboration d'un projet agricole et alimentaire dans lequel le présent projet s'inscrit comme une action pilote et structurante.

12. Filières de production concernées

La filière bovins allaitants, qui représente 40% des 581 exploitations agricoles du territoire (2020), et dans laquelle la grande majorité des bovins (environ 75%) sont exportés en vif à l'extérieur du territoire, principalement en Italie, pour y être abattus et engraisés. C'est une filière aujourd'hui quasi-absente du territoire, malgré la présence d'un abattoir public.